

La micro-entreprise est représentée par monsieur **Jean-Alain Passard**, né le 20/10/1987 à Chambray-les-Tours, de nationalité française, demeurant au 20 rue Jules Romains - appartement n°81, 37550 Saint-Avertin. Inscrit au répertoire des métiers (37) - Numéro de SIRET : 81309076800017. Ci-après dénommé « **le Photographe** ».

ARTICLE 1 : Objet du contrat

Le document intitulé «Menu» ou «Devis», une fois signé (accompagné d'un acompte de 25%, le cas échéant) fait office de contrat de prestation ayant pour objet de définir les termes de la prestation de service. Le document ne présente pas de caractère exhaustif, le Photographe pourra être amené selon les circonstances ou à la demande du client, à exercer d'autres missions. Si le menu est réalisé moins de 7 jours ouvrés avant la prestation, le versement de l'acompte se fera par virement bancaire (une preuve d'opération devra être envoyée au photographe). Des mentions particulières pourront être ajoutées au contrat le cas échéant.

ARTICLE 2 : Exécution de la prestation, lieu & frais de déplacement

Le Photographe s'engage à mener à bien les tâches, conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière. Au besoin, le Client mettra à disposition du Photographe le matériel ou information nécessaire pour l'exécution de la prestation au domicile du Client. Dans le cas où la séance doit se faire en extérieur & que la météo n'est pas adéquate, il convient au Client de trouver un lieu abrité, privé (ex : domicile) ou public, pour faire le shooting dans de meilleures conditions. Toutefois, un arrangement pourra être trouvé avec le Photographe en cas de fortes pluies, vent violent ou orage si la séance ne peut pas du tout se dérouler ailleurs. Un temps « couvert » n'est pas un motif d'annulation pour « cas de force majeur ». (cf. art-7.2)
Les frais de déplacement depuis l'adresse du Photographe, sont à la charge du Client : 0,38€/km. L'accès à un lieu payant est à la charge du Client. (ex : Château de la Loire)

ARTICLE 3 : Référencement

Les séances : boudoir, nu et projection font l'objet d'une annexe spécifique au contrat dont le Photographe communique les éléments lors du premier RDV. Pour les autres séances, le Client accepte que le Photographe puisse faire figurer parmi ses références les travaux accomplis dans le cadre du présent contrat. Le Client ne pourra prétendre à aucune rémunération du fait des utilisations des images réalisées. Le Client (qui atteste ne pas être lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur son image) autorise le Photographe à faire usage des photographies, sous couvert d'anonymat, sur ses sites & pour tous les usages suivants : Presse, livre, exposition, publicité numérique & supports imprimés. Le Photographe s'interdit de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du Client, ni d'utiliser les photographies sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

ARTICLE 4 : Stockage & traitement des données personnelles

Le traitement des données personnelles est déclaré à la CNIL sous le numéro : 1917902V0. Les fichiers numériques sont stockés sur un serveur interne du Photographe avec une double identification de connexion. Le Photographe ne pourra être tenu pour responsable si le serveur vient à être craqué ou victime d'une cyber-attaque de grande ampleur. Par ailleurs, la plateforme en ligne où est présentée la galerie du Client appartient à un prestataire extérieur. Le Photographe ne peut donc pas être tenu pour responsable d'un problème technique ou juridique en lien avec celui-ci.

ARTICLE 5 : Utilisation des photographies par le Client & sur les réseaux sociaux

Les photographies présentées sur la galerie en ligne restent la propriété du Photographe. Lors de l'achat de fichiers numériques par le client (Clé USB, DVD ou téléchargement), l'utilisation des photographies par le Client est réservée à un cadre familial. Dans le cas d'une utilisation des photographies sur les réseaux sociaux, le lien du photographe « #menusphotos » devra être associé aux photographies non modifiées (ex : filtres Instagram ou rognage). Il manifeste ainsi son intérêt et son soutien au travail du Photographe ainsi que le respect de l'article L111-1 du CPI concernant le droit d'auteur.

ARTICLE 6 : Commande & livraison des tirages

Dans le mois suivant le shooting, le Photographe enverra par email les identifiants vers la galerie avec l'ensemble des photographies exploitables numérotées (& un lien vers un bon de commande en ligne le cas échéant). Le Client aura alors 30 jours pour sélectionner ses tirages à l'aide de celui-ci. Passé ce délai, il devra convenir d'un rendez-vous avec le Photographe pour faire sa sélection. Les produits, réalisés par un laboratoire extérieur, sont disponibles dans un délai d'un mois environ après la commande et son règlement. Les produits photographiques s'analysent comme une fourniture de biens, réalisée selon les spécifications du Client. Tout droit de rétractation est donc exclu, selon les termes de l'article L. 121-20-2, 3 du Code de la Consommation.

ARTICLE 7 : Frais d'annulation ou report de séance par le client

7.1 Des frais sont appliqués selon le barème suivant lors d'une annulation ou un report de séance. Plus d'un mois avant la séance : l'acompte est restitué au client. Entre 15 jours et 1 mois (avant la séance) : l'acompte est conservé par le photographe. Entre 7 jours et 14 jours (avant la séance) : 40% du menu personnalisé sont facturés au client. Annulation entre 6 jours et 48h (avant la séance) : 60% du menu personnalisé concerné sont facturés au Client. Annulation moins de 48h avant la séance : la totalité du menu personnalisé concerné est facturé au client.

7.2 En cas de report d'une séance, d'un bon à offrir ou d'une offre commerciale d'un partenaire, le Client (ou bénéficiaire du bon) s'expose alors à des frais de dédommagement (hors cas de force majeure & sur présentation d'un justificatif) selon le barème suivant :

- Plus de 7 jours avant la séance :	0 €
- Entre 6 jours et 48h avant la séance :	27€
- Moins de 48h avant la séance :	38€
- Le jour même :	54€

ARTICLE 8 : Incapacité physique du photographe

Dans le cas où le photographe serait dans l'incapacité physique d'assurer son travail, il mettra tout en oeuvre pour trouver une solution de secours, si la prestation ne peut être reportées (ex : fête d'anniversaire avec des invités). Si le report est envisageable, le client se verra offrir 5 fichiers en HD ainsi qu'une remise de 20% sur son menu photographique en guise de dédommagement.

ARTICLE 9 : Facturation du contrat de services

Règlement de « l'addition » (ou facture) en fin de séance ou lors d'une commande de produits. Types de règlements acceptés : Chèque, CB,  Pay ou Virement bancaire (RIB sur demande). Lors d'un paiement par chèque, la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité sera obligatoire. Les bons à offrir doivent être réglés en intégralité lors de l'achat. Taux des pénalités exigibles en l'absence de paiement : 2,75%. En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 € sera exigible. Les conditions de ventes ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.

ARTICLE 10 : Délais de rétractation

Le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du « menu » (ou devis). A la fin de ce délai, la réservation du shooting est ferme & définitive. Toute décision de rétractation effectuée dans le délai imparti fera l'objet d'un remboursement du montant effectivement versé. Cependant, aucun remboursement ne sera effectué si la prestation a été réalisée en totalité ou en partie avant l'expiration du délai de rétractation.

Lors de l'achat d'un bon à offrir ou si la séance est programmée moins de 14 jours après la signature, le client affirme renoncer à son délai de rétractation ou de réflexion et s'expose donc à des frais de dédommagement. (cf. art-7.2)

ARTICLE 11 : Clause Résolutoire

Tout manquement de l'une ou l'autre des parties aux obligations qu'elle a en charge du présent contrat pourra entraîner, la résiliation de plein droit du présent contrat, quinze jours après mise en demeure d'exécuter par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée sans effet, sans préjudice de tous dommages et intérêts. Le présent contrat pourra être résilié, en dehors de toute faute, à tout instant par chacune des parties, sous la réserve d'un préavis d'un mois.

ARTICLE 12 : Interprétation du contrat & Durée de validité

Le présent contrat et ses annexes contiennent tous les engagements des parties, et les correspondances, offres ou propositions antérieures à la signature des présentes, sont considérées comme non-avenues. Tout litige relatif à son exécution, son interprétation ou sa résiliation sera soumis aux Tribunaux français. Les conditions générales de vente sont valables dès signature ou acceptation via un formulaire en ligne.